

## 1803 - 2003 200 ans de prospective

Créée en décembre 1802, la CCI a tenu sa première séance le 23 janvier 1803.

Son 200<sup>e</sup> anniversaire est l'occasion de revenir sur un peu d'histoire...

Regards sur le passé d'une Chambre qui s'est toujours voulu porteuse d'avenir.

**S**i l'histoire de la CCI commence avec l'arrêté consulaire du 3 nivôse de l'an XI, elle s'inscrit dans le prolongement des remarquables organisations professionnelles qui dynamisèrent l'économie de la ville à travers les siècles, des corporations bourgeoises du Moyen Âge au Corps des marchands du XVIII<sup>e</sup> siècle, toutes détruites par la Révolution de 1789.

Dès sa création, la Chambre est placée sous le signe de l'Europe. Les frontières de la France à ce moment-là dépassent largement les rives du Rhin, et les CCI d'Anvers, Bruxelles, Genève, Mayence et Turin sont notamment créées par le même arrêté. C'est alors une période de grande prospérité économique qui se poursuit tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment dans le domaine commercial. L'éveil de l'industrie à partir des années 1880 et le développement des infrastructures de communication furent une tâche majeure des dirigeants de la Chambre.

Le Premier Président de la CCI fut Jean-Georges Schertz, de 1803 à 1819, puis Jean-Georges Humann jusqu'en 1831, avant François-Charles Sauvage, Jean-Claude Sengenwald, François Nebel et Jules Sengenwald, qui conserva la pré-

sidence de 1848 à 1891. Ont suivi Alfred Herrenschildt, Jules Schaller, Carl Eisen, Léon Ungemach et Fernand Herrenschildt. La liste est longue de ces grands capitaines d'industrie ou négociants internationaux qui conduisirent les destinées de la Chambre et dont le souvenir est rappelé par le nom de nombreuses rues et avenues de Strasbourg.

Régulièrement, les nécessités d'adaptation de l'industrie et du commerce dans un climat concurrentiel ont requis un effort constant, sans cesse renouvelé. Parmi les œuvres à mener à bien, il y avait non seulement celles liées à la modernisation et à la productivité des entreprises, mais éga-

lement à leur indispensable ouverture à l'international. Attentive aux initiatives des pouvoirs publics, soucieuse de la défense des intérêts économiques et sociaux qu'elle présente, la CCI n'a jamais cessé de donner les avis et renseignements qui lui ont été demandés, de rechercher les moyens d'accroître la prospérité de l'industrie, du commerce et des services, et de fournir des études sur toutes les questions touchant à la vie des affaires... Une vision prospective qui est toujours d'actualité. ■

2003  
ans d'Entreprises  
CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin



### ➤ De l'histoire de la place Gutenberg

Le saviez-vous ? La place Gutenberg n'a pas toujours eu ce nom. Baptisée «place Saint Martin» parmi les marchands à partir du XII<sup>e</sup> siècle (le marché-aux-poissons et le marché général se partageaient la place), puis «Gaertners-Markt», marché-aux-herbes (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle), elle est devenue «place de l'Hôtel de Ville» en 1786 et 1794, «place de la Maison Commune» en 1791, «place de la Révolution» en 1793, «place Martin» en 1796, «place Gutenberg» en 1840, 1918 et 1945, «Gutenbergplatz» en 1872 et 1940.

### ➤ Le Neubau Prototype immobilier

L'originalité du bâtiment qui abrite la CCI, construit de 1582 à 1585, réside dans son architecture classique de la Renaissance. Pendant deux siècles, le bâtiment a servi d'annexe à l'ancien hôtel de ville voisin. Ce n'est qu'après la démolition de celui-ci, en 1781, que le Neubau a pris officiellement le nom et la fonction d'hôtel de ville. Saccagé en 1789, il a été vendu comme bien national en 1795. Le bâtiment sera acquis par la CCI en 1806. Celle-ci a ajouté une aile au bâtiment en 1868. Pendant les trois périodes de conflits : 1870, 1918, 1945, le Neubau échappera aux bombardements que connaît Strasbourg. À l'exception des dégâts occasionnés sur la façade par une bombe en août 1944. ■

### APPEL À CANDIDATURES

Votre entreprise fête ses 200 ans ou ses 100 ans en 2003 ?

La CCI vous propose de participer à une exposition de vos produits, métiers et compétences. Celle-ci sera déclinée dans le hall d'exposition de la CCI d'ici l'automne prochain.

Faites-vous connaître auprès de Christine Hansmann,  
03 88 75 24 09  
c.hansmann@strasbourg.cci.fr



## PRÉSIDENTS DE LA CCI

# Ils ont donné leur nom à des rues de Strasbourg

Depuis 1803, dix-huit présidents se sont succédé à la CCI. Parmi eux, certains ont donné leur nom à des lieux publics (rues, avenues, pont, passerelle ou cité) : Jean-Georges Humann, Jean Conrad Sengenwald ou Alfred Herrenschmidt. Regard sur Jean-Georges Humann, président de la CCI de 1819 à 1831, qui a donné son nom à une rue de Strasbourg.

**N**é à Strasbourg le 6 août 1780, Jean-Georges Humann fait son apprentissage dans une manufacture de tabacs à 14 ans. Il ouvre ensuite un petit commerce d'épicerie. Marié à 19 ans, il devient commissionnaire de roulage et s'enrichit dans le commerce des denrées coloniales. En 1806, sa fortune s'élève à un million et demi de francs. Dès 1811, il est nommé juge au tribunal de commerce. Cinq ans plus tard, il rejoint la commission qui administre les hospices civils. Membre de la chambre de commerce, il en devint le président en 1819.

### Le premier alsacien nommé ministre

Jean-Georges Humann fut envoyé à Paris en 1814 pour défendre le commerce strasbourgeois ; il réclama notamment l'abolition du monopole du tabac.

Il devint un brasseur d'affaires considérable, participant à la création d'une compagnie d'assurances contre l'incendie, d'une raffinerie de sucre à la Meinau, d'une compagnie rhénane de navigation à vapeur. En 1821, il créa une compagnie pour l'achèvement du canal du Rhône au Rhin, appelé alors Canal Monsieur.

«L'industrie fait la puissance des sociétés modernes», dit-il au roi Charles X, venu en Alsace en 1828, en précisant : «La liberté est la vie de l'industrie, la condition de son développement».

### Défenseur du commerce alsacien

Sa carrière politique commença sous la Restauration, en 1819, lorsqu'il fut nommé membre du conseil général du Bas-Rhin. De 1833 à sa mort, il fut l'élu du canton de Sélestat. Il présida l'assemblée départementale en 1831, puis de 1836 à 1841. Elu au suffrage censitaire, député du Bas-Rhin en 1820.



► JEAN-GEORGES HUMANN

Ministre des Finances de 1832 à 1836, puis de 1840 jusqu'à sa mort, il fut le premier Alsacien à devenir ministre.

«La carrière de Jean-Georges Humann est à la gloire de la démocratie française,» écrit *Le National*, le lendemain de sa mort. Après la guerre de 1914-1918, devant la situation déplorable des finances publiques, Poincaré lui rendit hommage en s'écriant : «il nous faudrait un Humann !». ■

**«La liberté est la vie de l'industrie, la condition de son développement»**

## ► LES PRÉSIDENTS de la CCI

► Jean-Georges Schertz, 1803-1818  
Rue Schertz, plaine des Bouchers, Strasbourg

► Jean-Georges Humann, 1819-1831  
Rue Humann, Finkwiller, Strasbourg

► François-Charles Sauvage, 1831-1838

► Jean-Conrad Sengenwald, 1838-1839  
Rue Sengenwald, Krutenau, Strasbourg

► François-Charles Sauvage, 1839-1845

► François Nebel, 1845-1848

► Jules Sengenwald, 1848-1891

► Alfred Herrenschmidt, 1891-1898, Fernand Herrenschmidt, 1920-1938  
Avenue Herrenschmidt, Pont Herrenschmidt, Strasbourg-Wacken, avenue Herrenschmidt à Schiltigheim

► Julius Schaller 1898-1911

► Carl Eissen 1911-1918

► Léon Ungemach, 1918-1920  
Passerelle Ungemach, Cité Ungemach, Strasbourg Wacken, rue Léon Ungemach, Schiltigheim

► Fernand Herrenschmidt 1920-1938

► Paul Jacquel 1938-1955

► Jean Wenger-Valentin, 1955-1967  
Rue Wenger-Valentin, Wacken, Strasbourg

► Jean Prêcheur 1968-1976

► Roland Wagner 1976-1991

► Claude Danner 1991-2000

► André Haasser 2000-2000

► Richard Burgstahler Depuis 2000



## L'INSTITUT D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL SUPÉRIEUR

# Une porte ouverte sur l'international

Créé en 1919, l'Institut d'Enseignement Commercial Supérieur est une émanation de la chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin. Son but : former des chefs d'entreprise. En 1956, le statut d'école supérieure de commerce intégrée à l'Université est attribué à l'Institut, dont le fonctionnement demeure toujours très étroitement lié à la CCI.



► ENTRÉE DE L'IECS EN 2003

C'est en octobre 1920 que l'institut ouvre ses portes rue Erckmann-Chatrion à Strasbourg, avec 46 élèves, quatre suivant des cours du programme normal en qualité d'auditeurs libres. Composante principale de l'enseignement : l'organisation des affaires, ouverture nécessaire sur le monde où les élèves seront susceptibles d'entrer. Sont également enseignées les langues étrangères : allemand, anglais, italien, espagnol, russe, et même arabe parlé ! Le conseil d'administration de l'école est présidé par le Président de la Chambre de Commerce, Fernand Herrenschmidt.

Admis à partir du baccalauréat, les premiers élèves de l'IECS permettent à l'école de compléter son fonctionnement et d'adapter l'enseignement. Au seuil de la deuxième année scolaire, le nombre d'étudiants passe à 60, auxquels il convient d'ajouter 21 auditeurs libres, inscrits pour plus d'un seul cours. La

question d'un local plus spacieux se pose plus tôt que prévu. Dès 1921, les élèves trouvent à l'Institut une atmosphère d'émulation et de discipline. L'association des anciens élèves se met en marche.

Intégré à l'Université\* en 1956, l'IECS bénéficie alors d'un statut original qui lui permet de délivrer un diplôme universitaire. Un gage de sérieux et de crédibilité à l'international où l'Université fait déjà référence et assurement un « plus » pour les étudiants soucieux de faire carrière à l'étranger. Ceux-ci passent au minimum un an dans l'une des 78 universités partenaires réparties dans 26 pays, pour un échange simple ou un double diplôme. Les étudiants qui choisissent l'IECS ont très souvent un projet professionnel de visée internationale. Les deux derniers rapports de placement des promotions sorties en 2001 et 2002\*\* font état de respectivement 47 % et 36 % de diplômés qui démarrent leur carrière à l'étranger.

Actuellement, une convention de partenariat lie l'IECS, l'université Robert Schuman, la CCI et la fondation IECS, association réunissant une soixantaine d'entreprises et organisations qui œuvrent ensemble pour le développement de l'école.

### Les évolutions récentes

- l'intégration à la banque commune d'épreuves « Passerelle », qui regroupe douze écoles supérieures de commerce
- le passage à un cursus en trois ans au lieu de quatre, dans le cadre de l'harmonisation européenne des cursus
- le diplôme de formation internationale à la gestion délivré par l'IECS sera reconnu et homologué bac +5 en tant que master.

\* Celle-ci porte, depuis 1971, le nom de l'un des pères fondateurs de l'Europe, Robert Schuman.

\*\* voir en page 25, les résultats de l'enquête sur le placement de la promotion 2002

### Les projets

- la certification Iso 9001
- l'accréditation Equis (label « european quality improvement system »), qui permet une reconnaissance des institutions formant au management sur le plan des programmes pédagogiques, de l'administration et de la recherche
- le passage à l'harmonisation européenne LMD (réforme engagée par le Ministère qui instille des modifications en matière de mobilité et d'efficacité des cursus). ■

[ Contact ] Francis schillio 03 90 41 42 46

### ► IECS Les dates-clés

#### ► 1919

Création de l'IECS, Institut d'Enseignement Commercial Supérieur, par la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin.

#### ► 1956

Transformation de l'IECS en Institut de l'Université Robert Schuman de Strasbourg, relevant du ministère de l'Éducation Nationale, en accord avec la CCI.

#### ► 1999

Installation au nouveau Pôle européen de gestion et d'économie, qui réunit

l'IECS, la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université Louis Pasteur et l'Institut d'administration des entreprises de l'Université Robert Schuman.

#### ► 2000

L'IECS devient membre de la Conférence des Grandes Écoles (chapitre des grandes écoles de management). Cette adhésion marque la reconnaissance de l'IECS parmi les plus grandes écoles de commerce françaises.

DEPUIS 1935

## L'aéroport de Strasbourg et la CCI

PAR BERNARD VOGLER, DIRECTEUR DE L'INSTITUT D'HISTOIRE D'ALSACE - UNIVERSITÉ MARC BLOCH

Au lendemain de la première guerre mondiale, la CCI, sous l'impulsion de son président Fernand Herrenschildt, se préoccupe de doter Strasbourg d'un aéroport. La première liaison vers Paris est ouverte dès 1920 depuis le terrain du Polygone et les premiers travaux commencent en 1923. En 1932, la CCI contribue au choix d'Entzheim pour l'aéroport de Strasbourg. Celui-ci est ouvert en mai 1935 à la suite d'un accord conclu par la CCI et la Ville de Strasbourg avec le gouvernement et d'un financement conjoint auquel s'est associé le Département. Il sert de liaison avec Paris et de point d'escale vers les capitales d'Europe centrale.

**A**près 1945, une base militaire s'installe à Entzheim. La CCI entreprend en 1947 d'importants travaux d'extension de l'aérogare ainsi que la réalisation d'équipements techniques modernes. Mais, malgré des interventions périodiques de la CCI, soutenue par des motions du Conseil municipal et du Conseil général, aucun trafic commercial n'est établi par Air France, qui fait longtemps la sourde oreille avant d'y installer un bureau. La première ligne régulière vers Paris n'est ouverte que vers le début des années 50. En 1955, la CCI accorde à l'Armée de l'Air une autorisation d'occupation temporaire, transformée en 1966 en «concession d'outillage» publiée par arrêté interministériel, mais elle conserve la concession d'outillage public pour l'aménagement et l'exploitation de la zone civile de l'aéroport.

### Vocation européenne

L'aérogare, construite en 1957, a été remaniée et agrandie à trois reprises, en 1973, en 1988, puis en 1999. La vocation européenne vaut en 1980 à l'aéroport son statut «d'aéroport ouvert», en vertu duquel tous les pays de l'Union européenne ont la possibilité de réaliser des prolongements ou des escales de lignes. La CCI a constamment adapté le niveau et la qualité des équipements aux besoins d'un trafic en croissance continue. Mais pendant longtemps les vols vers Orly et Roissy représentent plus de la moitié des vols quotidiens.

Jusqu'en 1994, l'aéroport a souffert de la présence de la base aérienne 124, fermée le 1<sup>er</sup> septembre 1994. L'emprise de la concession est alors portée de 18 ha à 272 ha, ce qui permet à la CCI d'engager une véritable poli-



► L'AÉROGARE EN 1963 ACCUEILLAIT ENVIRON 28 000 PASSAGERS

tique de développement, en particulier sous l'impulsion des deux présidents Claude Danner et Richard Burgstahler. Après 1994, le site passe à la vitesse supérieure en tirant parti de la libéralisation du trafic aérien. C'est aussi à cette date que la CCI crée sur le site d'Entzheim le salon annuel Tourissimo, un rendez-vous des compagnies aériennes et des tours-opérateurs qui se positionne rapidement comme l'événement majeur du tourisme et des loisirs dans le Bas-Rhin.

En 1996, la CCI a porté le dossier DHL qui aurait permis la mise en place d'une plateforme de fret express. Face aux pressions des riverains et des Verts à cause des nuisances sonores nocturnes que DHL aurait engendrées, le projet est abandonné et un protocole d'accord est adopté afin de définir le cadre d'exploitation de l'aéroport et de limiter le trafic nocturne. ■

### ► 370 MF d'investissements

La CCI assure depuis lors l'entretien et le renouvellement des installations et bâtiments nécessaires au fonctionnement de l'aéroport et engage des actions commerciales propres à élargir la desserte européenne. Un important programme d'investissements est réalisé entre 1994 et 2001 pour plus de 370 MF, dont 51% à la charge de la CCI afin d'adapter l'aéroport. Une partie des travaux est inscrite dans le contrat triennal Strasbourg Ville Européenne. Parmi les réalisations, on peut citer l'extension de l'aérogare de 1996 à 1999, une nouvelle aérogare de fret en 1999-2000, des travaux de reconstruction de la piste en été 2000 et la construction d'un nouveau taxiway en 2001-2002.



## LE PORT DE STRASBOURG ET LA CCI

# Une présence française sur le Rhin

1892 : la CCI est partie prenante dans la création du bassin d'Austerlitz, premier élément opérationnel du Port Autonome de Strasbourg. Bernard Vogler nous parle de cette collaboration féconde entre les deux organismes.



► LE PREMIER BATEAU À VAPEUR REÇU AU PORT DE STRASBOURG EN 1892

**D**u Moyen-Âge au XIX<sup>e</sup> siècle, le port de Strasbourg est situé dans la ville, le long du quai des Bateliers. Strasbourg n'a pas de port sur le Rhin, car le Ried et les îles sur le Rhin créent une zone assez insalubre et difficilement navigable. On atteint le Rhin à cette époque par le Rheingiessen, l'actuelle rue de Zurich à la Krutenau.

En raison de l'accroissement des tonnages des péniches au XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui rendait l'ill inaccessible, la CCI se préoccupe à partir des années 1880 de créer un port à proximité immédiate du fleuve.

Sous l'impulsion d'Alfred Herrenschildt, président de 1891 à 1898, elle œuvre à la réalisation d'un premier port rhénan, en association étroite avec le conseil municipal. L'actuel bassin d'Austerlitz est ouvert en 1892. Puis ce sont en 1901 les bassins du Commerce et de l'Industrie, qui permettent d'atteindre un trafic de deux millions de tonnes en 1913.

Par contre, la CCI aurait préféré un canal latéral sur la rive alsacienne plutôt que la régularisation du cours du fleuve, sujet qui a constitué le principal thème de la campagne aux élections municipales en 1904.

Après le retour à la France en 1918 et sous l'impulsion de son nouveau président Fernand Herrenschildt\*, une forte personnalité, la CCI veut impulser la présence française sur le Rhin à travers la mise sur pied d'une flotte rhénane et l'extension du port.

### Prendre une part d'influence

Dès 1919, il contribue à la formulation d'un projet d'agrandissement du port. Les dépenses sont évaluées à près de 300 millions de francs, assurées par l'État, la Ville et la CCI, afin de prendre une part d'influence dans l'administration du port.

Il use de son influence auprès du Président de la République, Alexandre Millerand, pour le convaincre, lors de sa venue à Strasbourg en 1923, de la nécessité de faire adopter par le Parlement un projet de loi relatif à l'agrandissement du port de Strasbourg et à sa constitution en port autonome.

Ce projet est ratifié par la loi du 26 avril 1924 qui prévoit le fonctionnement du port autonome pour le 1<sup>er</sup> janvier 1926. Le président est nommé membre du conseil d'administration

pour y représenter la CCI et le reste jusqu'à sa disparition en 1938. Le port est agrandi de trois nouveaux bassins (Albert Auberger, Vauban et Dusuzeau), pour permettre un trafic de six millions de tonnes.

### Une contribution décisive

Fernand Herrenschildt apporte aussi une contribution décisive à l'exploitation du port sur deux points majeurs. Pour le marché charbonnier, il obtient pour deux compagnies l'exclusivité des importations de coques et agglomérés dans douze départements de l'est de la France, ce qui garantit l'approvisionnement régulier du port et assure à la navigation française du Rhin un fret régulier à la remontée.

L'industrialisation du port est le second point de son programme et l'apparition de la grande crise de 1929 incite Herrenschildt à encourager cette industrialisation du port. Il obtient un concours financier de l'État permettant l'ouverture d'établissements employant 1 100 ouvriers dans une fabrique de cellulose et un chantier naval. Grâce à son action, le port de Strasbourg devient le deuxième port fluvial français derrière Paris.

Après 1945, le programme d'extension est repris et poursuivi avec la création du bassin aux Pétroles et le creusement de quatre darses. Jusqu'en 1989 existe une collaboration étroite et féconde entre la CCI et la municipalité, grâce à la présence de plusieurs membres de la CCI, dont Marc Lucius, secrétaire général et président des armateurs français sur le Rhin, qui fut rapporteur pendant de longues années du budget de la Ville au conseil municipal. ■

\* cf. le mémoire de maîtrise de Nicolas Gaugler, mémoire déposé à l'Institut d'histoire d'Alsace.

## LE WORLD TRADE CENTER DE STRASBOURG

# 25 ans d'expérience à l'international

L'Alsace échange pour 40 Mds € avec l'Europe et le reste du monde. Un volume qui marque le dynamisme économique et commercial de la plus petite des régions françaises et de ses PME qui, ouvertes et réactives, inlassablement investissent les marchés européens et internationaux.



**M**algré les difficultés pour pénétrer les marchés étrangers, les réussites sont au rendez-vous. Pour progresser, il est fondamental de s'informer en permanence, de confronter et d'échanger les expériences avec d'autres. Ces préoccupations sont le lot quotidien du World Trade Center de Strasbourg (WTC), véritable club des exportateurs, qui réunit près de 300 entreprises tournées vers l'international.

Dès 1979, pour soutenir la vocation exportatrice de la région, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin a créé un outil d'accompagnement de ses entreprises à l'export. L'idée qui a présidé à cette création était de regrouper dans un même endroit géographique des prestataires publics et privés. C'est ainsi que fut créée la Maison du Commerce International de Strasbourg, sous le label WTC.

Le WTC offre des produits et services propres à développer des affaires tels que location de bureaux, salles de réunion, service d'accueil, qui sont autant de facilités disponibles dans un cadre professionnel et convivial situé en plein cœur de la ville.

Le World Trade Center de Strasbourg c'est aussi le lieu de rencontres et d'échanges privilégiés des exportateurs performants et des entreprises de services actives à l'international regroupées au sein d'un Club. Plus de 150 PME régionales et prestataires participent ainsi aux activités du

WTC Club – rencontres mensuelles, réunions thématiques, groupes de travail géographiques – et bénéficient de tarifs privilégiés sur les produits et services du commerce international, ainsi que d'Atouts Club, une sélection d'avantages spécifiques.

Pour en savoir plus, retrouvez ses membres, ses services et ses produits sur internet : [www.alsace-export.com](http://www.alsace-export.com)

Le réseau mondial des World Trade Centers dont le siège mondial, la World Trade Centers Association (WTCA) est à New York, compte aujourd'hui plus de 297 WTC et constitue l'une des premières organisations au service de près de 750 000 entreprises. Autant de points de chute pour faciliter la présence et l'implantation d'une entreprise sur les marchés prospectés. ■

**Adresse internet :** [www.wtca.org](http://www.wtca.org)

Vous souhaitez bénéficier de services d'information et de conseil à l'international, participer aux rencontres du WTC Club, maîtriser l'environnement international, accueillir vos clients étrangers? Vous envisagez de rejoindre le WTC Club Strasbourg...

**[ Contacts CCI ]**

**Patrick Schalck, 03 88 76 42 23,**  
[p.schalck@strasbourg.cci.fr](mailto:p.schalck@strasbourg.cci.fr)  
**Éléonore Maechler, 03 88 76 42 31,**  
[wtc@strasbourg.cci.fr](mailto:wtc@strasbourg.cci.fr)  
**Alain Layrac, 03 88 76 42 27,**  
[a.layrac@strasbourg.cci.fr](mailto:a.layrac@strasbourg.cci.fr)

**LE POINT ECO**

**Annonces  
cet espace vous  
est réservé !**

**PERFORMANCE  
MEDIA**

Contactez Nathalie Bohl  
Tél. 03 88 78 47 73  
Fax. 03 88 78 87 50  
[n.bohl@performance-media.fr](mailto:n.bohl@performance-media.fr)

## La CCI mise en perspective par son personnel

Près de 2 000 personnes, employés, élus, entreprises et établissements partenaires de la CCI ont assisté à la soirée du bicentenaire de la CCI. Cet anniversaire a été l'occasion d'inviter le personnel à participer au concours interne Prospective. Le but ? Que chacun s'interroge sur les missions et actions de la chambre, son ancrage territorial, ses relations avec ses partenaires et l'efficacité de ses initiatives.

**H**uit groupes de réflexion se sont constitués pour élaborer leur vision de la CCI, dans les cinq à dix ans qui viennent. Champs d'intervention, objectifs, moyens d'actions... les idées de deux équipes ont particulièrement retenu l'attention du jury.

Patrick Jacquot, Stéphanie Kâlin, Jean-Marc Kolb, Nicolas Pavan, Didier Schoenacker et Caroline Mary Walter constituent le groupe 8. Christine Jund, Gaby Lallement, Nassira Lazzali, Alban Petit, Nathalie Rolling et Lionel Schwartz sont les membres du groupe 5. Chaque participant de ces deux équipes a gagné un week-end pour deux au Maroc. La créativité, la faisabilité, la transversalité, et la présentation de leurs deux projets ont séduit le jury. Un jury composé d'élus de la Chambre, de représentants du monde de l'enseignement et des médias.

### Des idées nouvelles pour un environnement en mutation rapide

O<sub>2</sub> – tel est le nom du groupe 8 – a mis en évidence les forces et les faiblesses, les opportunités à saisir et les menaces qui



► LE SPECTACLE ÉTAIT ASSURÉ PAR LES ÉLASTONAUTES



► L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS AU CONCOURS RÉCOMPENSÉS

guettent aujourd'hui, et dans les années à venir, la CCI. Leur proposition tient dans «11 actions pour conquérir de nouveaux sommets» ! Citons entre autres : l'élaboration d'une gamme d'e-services et l'élaboration de nouvelles prestations pour l'aéroport.

Le groupe 5 a pour sa part œuvré sous l'appellation SIXnergie. Ses forces vives ont planché sous le signe de la proximité, de la transparence et de la mise en pratique des actions. Ils sollicitent une meilleure implication des élus et proposent notamment le développement d'une cellule d'écoute, l'accroissement de l'esprit d'entreprise et une structuration des prestations.

Le troisième prix a été décerné au groupe 7 composé de Myriam Balouka, Alain Layrac, Thierry Provost, Sabrina Ripert et Monique Siffert. Un repas à la table d'un étoilé

d'Alsace leur a été offert. C'est sous le nom de CCI 2013 qu'ils ont exposé leurs idées. Cette équipe revendique les vertus de l'expérimentation et prône le maintien de l'employabilité de la CCI au service des entreprises.

Cinq autres groupes ont également concouru. Tous ont vu leurs efforts de réflexion récompensés par des lots, le plus petit étant un chèque cadeau de 100 €. ■